

AGENT DE MAINTENANCE POLYVALENT (temps complet)

Emploi permanent à pourvoir par voie statutaire ou contractuelle

CONTEXTE

La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise.

Fort d'un patrimoine de bâtiments et d'équipements s'élevant à 40 millions d'euros, la collectivité souhaite renforcer la gestion et la maintenance de son patrimoine, il s'agit donc de l'enjeu principal de ce poste, qui viendra seconder le technicien en charge des bâtiments et des équipements.

ACTIVITÉ/TÂCHES PRINCIPALES

Missions principales

Sous l'autorité du technicien en charge des bâtiments et des équipements :
Coordonner la maintenance et assurer des réparations du patrimoine communautaire.

Activités/tâches principales

Assurer la maintenance du patrimoine

- Prendre connaissance des consignes de maintenance des équipements et installations
- Contribuer activement à la continuité de fonctionnement des bâtiments et des équipements
- Piloter les vérifications périodiques, entretiens courants et diagnostics des locaux afin de s'assurer de la conformité des installations, d'identifier les dysfonctionnements et sinistres et de déterminer les travaux à réaliser ou à confier
- Effectuer la maintenance préventive et corrective de premier niveau : petite plomberie, pose et installations d'équipements, travaux de finition, réparation de mobilier
- Superviser les interventions des prestataires externes le cas échéant
- Produire les éléments de cadrage de la sécurité de ces interventions (plan de prévention et protocole de déchargement)
- Veiller au confort et à la sécurité des occupants (agents et usagers)

Piloter la maintenance du parc de véhicules

- Piloter la maintenance des véhicules (contrôles techniques, révisions, pneus) en la confiant à différents garagistes
- Garantir le bon respect des règles d'utilisation par tous les agents (nettoyage notamment)
- Être l'interlocuteur unique « véhicules et cycles » pour tous les agents

Contribuer activement à la continuité de service du pôle bâtiments, équipements et véhicules

- Seconder le technicien en charge des bâtiments et des équipements dans l'encadrement des prestataires de maintenance et de travaux, et assurer son intérim le cas échéant
- Participer et contribuer aux actions de logistique (déménagement, livraison de mobiliers, etc...)
- Respecter et faire respecter les consignes d'hygiène et de sécurité
- Rendre compte au responsable de pôle des situations rencontrées et traitées

PROFIL

- Titulaire d'un CAP/BEP ou d'un bac pro dans les métiers du bâtiment ou équivalent
- Permis B obligatoire
- L'habilitation électrique serait un plus

CAPACITÉS TECHNIQUES ATTENDUES

- Connaissances et expériences en maintenance du bâtiment (chauffage, électricité, sanitaire, serrurerie, menuiserie) et en matière de normes, règles et techniques de mise en œuvre
- Capacité à identifier et résoudre des problèmes liés aux bâtiments
- Capacité à réaliser des petites réparations et des petits entretiens
- Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales des bâtiments

QUALITÉS REQUISES

- Capacité à diagnostiquer, à alerter et à rendre compte
- Adaptation et polyvalence
- Aisance relationnelle
- Rigueur et ponctualité
- Autonomie et esprit d'initiative
- Discrétion professionnelle
- Respecter et faire respecter les mesures d'hygiène et de sécurité

CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique ou, à défaut, par la voie contractuelle (cadre d'emploi des adjoints techniques et des agents de maîtrise)
- Basé à Villard-de-Lans avec des déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire
- A pourvoir dès que possible

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

Bases de rémunérations similaires à celles en vigueur au sein de la collectivité :

- Régime statutaire et indemnitaire en vigueur au sein de la collectivité (IFSE+CIA)
- 37h00 heures travaillées et 12 jours de RTT par an
- Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité
- COS 38
- Participation mutuelle/prévoyance
- Forfait mobilité durable

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Adressez votre lettre de motivation et votre CV **au format PDF** avant le 10 juin 2024 à recrutement.ccmv@vercors.org ou par courrier à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors
19 chemin de la Croix Margot
38250 VILLARD-DE-LANS

Date d'entretien le jeudi 20 juin 2024

Protection des données personnelles :

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime. En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction. En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la réglementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter rgpd@vercors.org